

Une cyberattaque vise les participants du G20

 Federal Ministry for Economic Affairs and Energy  G20 GERMANY 2017 Berlin, 22 June 2017 Save the Date Task Force "Digital Economy" 23-24 October in Hamburg Dear Colleagues, I hope that everyone has been well since we last met in April. By means of this letter I would like to ask you to "Save the Date" as we are planning another G20 Task Force "Digital Economy" meeting for 23-24 October 2017 in Hamburg. In April, our Ministers endorsed the first ever G20 Digital Economy Ministerial Declaration. Now it is time to start putting it into action! As part of the Declaration, the "ROADMAP for Digitalisation: Policies for a Digital Future" outlined eleven important areas that require our further attention. The meeting in October will allow us to implement some of these actions and help set the course for future work under the Argentinian Presidency.	Une cyberattaque vise les participants du G20
--	--

Selon Proofpoint des représentants officiels et des diplomates auraient pu être victimes d'une injection de malware .NET/MSIL (Malware dropper) sous le couvert d'une invitation relative au G20.

Turla, un groupe organisé de hackers russes (APT) toujours actif serait l'auteur de cette cyberattaque.

Darien Huss, le chercheur Proofpoint qui avait contribué à stopper l'attaque WannaCry, vient en effet de découvrir un document corrompu visant des participants du G20.

Le document corrompu a l'apparence de l'invitation officielle à prendre part au G20, et plus spécifiquement à la "Digital Economy Task Force" qui se tiendra à Hambourg en octobre prochain. Il embarque un système d'injection de malware qui dépose sur l'ordinateur une version mise à jour du backdoor (porte dérobée) JS/KopiLuwak, un outil redoutable associé au groupe Turla...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficacité maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRETF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Une cyberattaque vise les participants du G20 | Programmez!*

Vous êtes le maillon faible (en cybersécurité)



**Vous êtes le
maillon faible
(en
cybersécurité)**

Encore une fois, une étude pointe l'importance du facteur humain dans les problèmes de cybersécurité, cette fois réalisée par Kaspersky.

De HAL à Skynet, les ordinateurs n'ont-ils pas raison de vouloir éliminer les humains ? Les études pointant le facteur humain comme maillon faible de la cybersécurité se multiplient en effet. Celle qui vient d'être publiée par l'éditeur Kaspersky s'ajoute à la longue liste en pointant les principales causes d'incidents et les mauvaises pratiques.

Parmi les plus mauvaises pratiques, la dissimulation des incidents de cybersécurité est adoptée dans 40 % des entreprises. Or la dissimulation empêche la correction. Et 46 % des incidents sont eux-mêmes issus d'actions de collaborateurs internes. En présence d'un malware, un incident sera déclenché dans 53 % des cas par une action inappropriée d'un collaborateur.

Les attaques ciblées utilisent souvent les collaborateurs comme portes d'entrée

Les attaques ciblées restent dominées par l'action d'un tel malware (49 % des cas). L'exploitation des failles techniques ou des fuites via des terminaux mobiles représente 30 % Et l'ingénierie sociale (hameçonnage inclus) est la troisième cause d'infection avec 28 % des cas.

Les mauvaises pratiques sont nombreuses. Tomber dans le piège d'un phishing n'est qu'un des cas. Il y a aussi les mots de passe trop faibles, les faux appels du support technique, les clés USB abandonnées dans un parking qui sont systématiquement récupérées... Et la dissimulation d'incident est probablement la pire.

Source : cio-online.com *Vous êtes le maillon faible (en cybersécurité)*

NOTRE MÉTIER :

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques;

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficience maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Vous êtes le maillon faible (en cybersécurité)*

Faire face aux cyberattaques



Faire face
aux
cyberattaques

Notre niveau de défense informatique doit se hisser au niveau d'expertise des attaquants. Il faut veiller à la sensibilisation des salariés et des citoyens.

WannaCry et Pethia prouvent que nous entrons dans l'ère de la cyberguerre marquée par la volonté des pirates de nuire pour nuire sans forcément chercher à extorquer des rançons. Le scénario actuel avait été anticipé par l'Etat français. La création de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, dès 2009, démontre qu'en France, nous étions pionniers. Nous savions que plus la technologie progressait, plus l'entrée en cyberguerre était inévitable...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficacité maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliserons un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à votre disposition une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Faire face aux cyberattaques*

Pourquoi les mots de passe compliqués sont finalement une mauvaise idée ?



Pourquoi les mots de passe compliqués sont finalement une mauvaise idée ?

Ponctuer son mot de passe de chiffres et de caractères spéciaux est inutile. Celui qui avait prodigué ces conseils voici 14 ans, vient de faire son mea culpa . Et il en livre de nouveaux qui devraient vous ravir.

Quatorze ans après avoir publié ce qui était considéré comme la bible de la création de mots de passe, l'auteur du document révisé sa position dans une interview au *Wall Street Journal*. En 2003, Bill Burr conseillait dans une annexe d'un document publié par le **National Institute of Standards and Technology** (agence américaine notamment chargée de développer des normes technologiques) de créer un mot de passe contenant majuscules, minuscules, chiffres et signes de ponctuation et d'en changer régulièrement (tous les 90 jours).

Des combinaisons trop compliquées à retenir

Mais ces conseils n'étaient finalement pas si judicieux. Pour une raison simple: de tels mots de passe sont non seulement compliqués à retenir pour les utilisateurs... mais aussi très faciles à casser par d'éventuels pirates. En effet, d'innombrables internautes choisissent un simple mot, qu'ils vont légèrement modifier et/ou compléter par des caractères spéciaux pour en faire leur sésame.

Exemple? Un amateur d'oursins pourrait par exemple choisir de sécuriser son compte avec le mot de passe « HouR-s1N\$! ». Or malgré sa complexité apparente, cette suite de caractères demeure facilement cassable par une attaque hybride combinant dictionnaire et force brute...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques;

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficacité maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : Oubliez tout ce qu'on vous a dit sur la sécurisation des mots de passe

Les collectivités face à la protection des données personnelles



Certaines de nos données personnelles peuvent figurer un peu partout : dans des documents administratifs, dans des fichiers, sur Internet... Deux lois de 1978 régissent les cas de communication et de traitements automatisés. Des directives européennes sont venues réglementer l'open data mais les demandes de suppression de données privées sur les moteurs de recherche ne sont pas encore suivies d'effet. La jurisprudence est en cours de réflexion sur ce point.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et libertés (ici en version actualisée) protège les droits des personnes dans le cadre des traitements automatisés et des fichiers. Elle fut suivie de la loi 78-753 du 17 juillet 1978 qui concerne la liberté d'accès aux documents administratifs. Il est très important de ne pas confondre les deux lois qui n'ont pas les mêmes objets. Le respect de l'application de la première de ces deux lois relève de la CNIL (commission nationale informatique et libertés) alors que le respect de la seconde loi de 1978 relève de la CADA (commission d'accès aux documents administratifs). De plus, un code spécial a été créé pour regrouper toutes les dispositions relatives à la seconde loi et à la CADA : le CRPA (code des relations entre le public et l'administration) créé par une ordonnance du 17 mars 2016.

Enfin, il existe dans toutes les collectivités un référent CNIL dont la fonction, actuellement facultative, deviendra obligatoire dès mai 2018 pour l'ensemble des organismes du secteur public. Et, depuis 2005, un référent CADA (désigné sous l'appellation de « Prada » : personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques)...

NOTRE MÉTIER :

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficacité maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Mise à jour Apple pour résoudre la vulnérabilité d'exécution de code critique dans iOS et MacOS



Mise à jour
Apple pour
résoudre la
vulnérabilité
d'exécution
de code
critique dans
iOS et MacOS

La sécurité est toujours un point important dans nos appareils électroniques et encore plus lorsqu'il s'agit de nos objets connectés. Apple propose une mise à jour de sécurité capitale pour les utilisateurs d'iPhones, d'iPads et d'ordinateurs Mac. Une mise à jour en rapport avec Broadpwn.

La mise à jour corrige une vulnérabilité clé appelée Broadpwn qui permet aux pirates de "exécuter un code arbitraire" ou de prendre en charge votre appareil via des puces Wi-Fi intégrées au processeur principal de l'appareil.

Pour rappel, nous avons évoqué cette faille de sécurité il y a environ trois semaines. En effet, cette faille était liée principalement aux puces Wi-Fi de Broadcom BCM43xx en proie aux hackers.

Nitay Artenstein, un chercheur en sécurité dans le service de sécurité informatique américain Exodus Intelligence, avait exposé le défaut et avait déclaré qu'un pirate informatique pouvait être en mesure cibler ces appareils.

Une mise à jour qui vaut la peine d'être faite...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : Mise à jour Apple pour résoudre la vulnérabilité d'exécution de code critique dans iOS et MacOS. –

Bitcoin : un patch non sans heurts

	Bitcoin : un patch non sans heurts
---	---

Technologie : Le début du mois d'août a été l'occasion d'importants changements pour le bitcoin. La mère des cryptomonnaies a ainsi introduit des améliorations visant à pérenniser son usage, mais celles-ci ont également donné naissance à un fork, sous le nom de Bitcoin Cash...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

**Facebook utilise
l'intelligence artificielle
pour détecter les fausses
publicités**



Vous est-il déjà arrivé de cliquer sur une publicité vantant un produit précis pour finalement être emmené sur quelque chose de totalement différent ? Une mauvaise expérience qui arrive assez souvent...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Le FBI s'invite par surprise dans le déchiffrement d'un iPhone 6



En Floride, la justice a utilisé les services de l'entreprise Cellebrite pour percer les défenses d'un iPhone 6, impliqué dans une procédure judiciaire. Alors que l'État avait accepté de payer les frais, le FBI est intervenu pour prendre en charge l'opération, dans une affaire qui ne concerne pourtant ni le trafic de drogue, ni le terrorisme.

Bien que le cas rappelle le massacre de San Bernardino et le grand choc entre Apple et FBI, le procès est tout autre. Personnalité de la télé réalité, Hencha Voigt et son ancien amant, Wesley Victor, sont accusés de sextorsion envers Julieanna Goddard, plus connue sous le pseudonyme YesJulz. Le couple possédait a priori des vidéos intimes qu'ils menaçaient de révéler. La victime devait payer 18 000 dollars pour éviter l'humiliation.

Au cours de l'enquête, l'iPhone 6 de Hencha Voigt a été analysé. Son code PIN lui a été réclamé mais, invoquant le Cinquième Amendement de la Constitution américaine – qui permet de ne pas témoigner contre soi-même – elle a refusé. Le détective Sergio Campos a alors demandé au juge chargé de l'affaire, Alberto Milian, de passer par les services de Cellebrite, spécialisée dans le perçage des défenses électroniques dans ce type d'affaire. Jusqu'à ce que le FBI intervienne...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRETEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



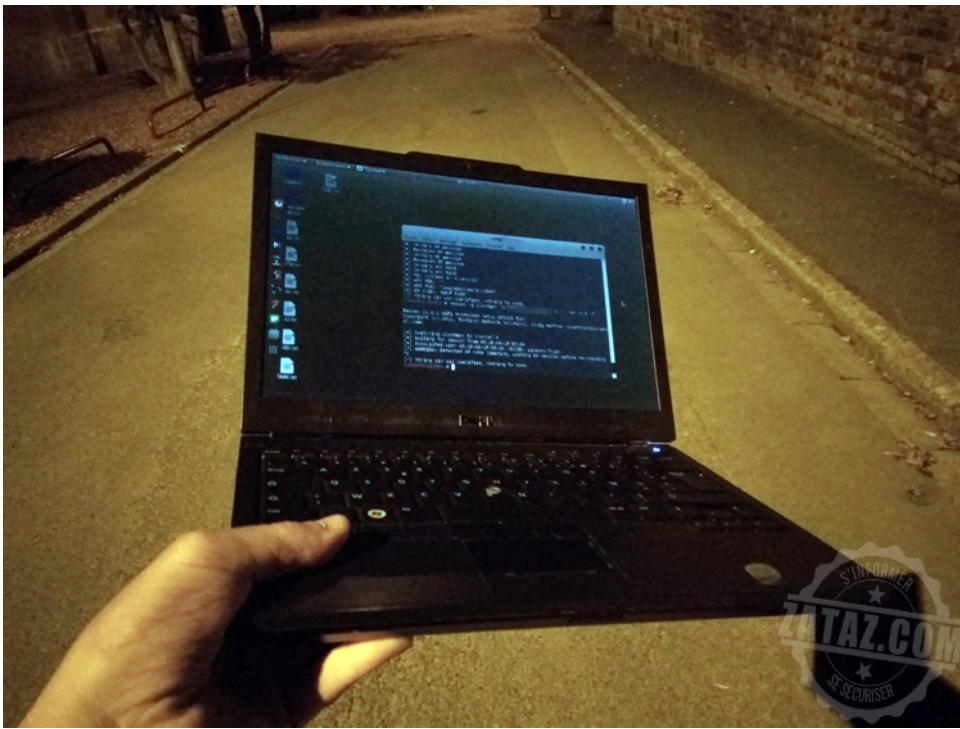
[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Le FBI s'invite par surprise dans le déchiffrement d'un iPhone 6*

Faille dans votre box : désactivez d'urgence l'option WPS



Faille
dans votre
box :
désactivez
d'urgence
l'option
WPS

La rumeur était partie d'un réputé forum dédié au wifi et à sa sécurité. Une faille permet de bypasser l'authentification par le bouton WPS lancée par votre box...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTTE n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : ZATAZ *Faille dans votre box : désactivez d'urgence l'option WPS – ZATAZ*